

PROFESSIONNALISATION AUX PRATIQUES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE - APPROFONDISSEMENT : MODULE 2 - Nice

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants de tous les niveaux, de la maternelle au lycée.
Pré requis : avoir participé au module 1 ou avoir validé le palier 1BEP ASH.

Présentation

Ce stage constitue le 2nd module d'une formation destinée à sensibiliser les enseignants de classe ordinaire aux pratiques de l'école inclusive. Tout comme le premier module, celui-ci inclue 2 journées de stage en établissement qui permettront aux participants de développer une réflexion, des postures et des pratiques adaptées aux besoins et à la réussite de tous les élèves.

Objectifs et compétences visées

Analyser les situations des élèves et des professeurs.
S'outiller pour optimiser la prise en compte de la diversité.
Se positionner en professionnel dans l'équipe.
Développer une démarche réflexive.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Coopérer au sein d'une équipe
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Contenus, moyens & méthodes

Cadre institutionnel, enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive : concevoir et construire

- Actualiser les connaissances institutionnelles et Identifier les enjeux de l'éducation inclusive. - Construire le concept de handicap. - Construire le panorama de la prise en charge du handicap.

Exercer dans l'éducation inclusive : - Différencier son enseignement et personnaliser les apprentissages. - Analyser une situation d'élève après écriture d'une grille d'observation et entretien d'explicitation. - Élaborer une évaluation formatrice critériée. - Se positionner en professionnel dans l'équipe pédagogique, éducative et ESS.

Répondre pédagogiquement à des besoins éducatifs particuliers repérés : - Connaître les élèves à BEP et les spécificités des TSLA et du TDAH. - Prendre en compte les spécificités et les besoins de ces élèves. - Analyser des situations qui mettent le professeur en difficulté / Positionnement.

Développer une pratique réflexive : - Préparation et réalisation d'un oral de positionnement. - Élaboration d'une évaluation formatrice critériée qui rend lisible la progression de l'élève. - Analyse d'une d'observation d'élève et identification des besoins. - Carte heuristique du dispositif visité. - Oral de positionnement.



Code 30737132

Nombre de participant

15 à 25 participants

Durée

8 jours - 36 heures de formation et 12h de stage
Session en présentiel et en continu

Dates

Mercredi 25 novembre 2020 au vendredi 4 décembre 2020
Horaires :
9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

DDEC de Nice
"Villa Casa Vecchia"
8, av. Urbain Bosio
06300 Nice

Formateur(s)

Coordination : Nathalie FRENOY, formatrice de l'Institut Saint Cassien
Intervenants : Nathalie FRENOY, Véronique LEGRAND, Marie-Laure LETHIMONNIER, Erika PARTIOT, Céline AUTRIC, et autres formateurs de l'Institut Saint Cassien.

Financement

Budget prioritaire territorial

Bilan

Évaluation des acquis et de la satisfaction des stagiaires sur les modalités de l'ISFEC

